



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2024-14.2

Type : Ordinaire

Date : 24 juin 2024

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de Ville, 958 route 500 Ouest, Casselman

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Révisé par : Aimée Roy, Greffière

Vidéo : L'enregistrement de la réunion est disponible pour visionner sur notre chaîne [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

- **16h30** : Huis clos
- **17h00** : 10.1 Délégation, Sentier récréatif de Prescott-Russell
- **17h30** : Réunion publique de zonage

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, Maire, oui
Conseiller quartier 1, Tim Stewart, oui
Conseiller quartier 2, Alain Mainville, oui
Conseiller quartier 3, Danik Forgues, oui
Conseiller quartier 4, Raymond Lalande, oui
Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui
Conseillère quartier 6, Marjorie Drolet, oui

Présence du personnel municipal

Pierre Leroux, DG
 Aimée Roy, Greffière
 Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative
 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts
 Marc-Olivier Gratton, Ingénieur Civil
 Nadia Knebel, Trésorière
 Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing
 Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme
 Marc Legault, Directeur des travaux publics
 Mario Villeneuve, Chef pompier
 Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs
 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

Présence d'invités

Eric Collard, Sentier récréatif de Prescott-Russell

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 258-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Additions :

6.3.6 Chantal Brisson, Demande d'exemption au règlement sur le bruit

7.6.1 TP-10-2024 Défrichage pour le projet Innovation phase 2

12.1 Demande « Fun Run », Comité de la journée familiale de Boboul

Items retirés des items par consentement :

6.5.5 Conservation de la Nation Sud, note de service concernant la cartographie des zones humides, Règlement de l'Ontario 41/24

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution :259-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune

5. Session Huis clos

Fermeture pour huis clos

Résolution :260-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h32** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Adoptée

Réouverture après huis clos

Résolution :261-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **17h13**.

Adoptée

5.1 Procès-verbal de la session à huis clos tenue le 3 juin 2024

5.2 Pierre Leroux, DG

5.2.1 Rapport verbal concernant une personne identifiable

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

5.2.2 Mise à jour au sujet d'une négociation

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

6. Items par consentement

6.1 Procès-verbaux de réunions de Conseil antérieures

6.1.1 Procès-verbaux des réunions de Conseil suivantes :

- Réunion de Conseil ordinaire tenue le 3 juin 2024
- Réunion de Conseil extraordinaire tenue le 13 juin 2024

6.2 Procès-verbaux des Comités de Conseil

6.3 Rapports d'employés municipaux et tierces parties

Service du bâtiment

6.3.1 Rapport statistiques de permis de construction, mai 2024

Drains

6.3.2 Rapport du surintendant de drainage, mai 2024

6.3.3 Rapport Drainage-04-2024 Demande pour entretien sur le Drain municipal McLeod Creek

Autres

6.3.4 Demande d'exemption au règlement sur le bruit, Penny Collier

6.3.5 Demande d'exemption au règlement sur le bruit, Paul Sauvé

6.3.6 Demande d'exemption au règlement sur le bruit, Chantal Brisson

6.4 Pièce justificative des comptes payables

6.5 Correspondance

6.5.1 AMO Watchfile

6.5.2 Prévention de l'itinérance dans Prescott-Russell, infolettre

- 6.5.3** Résolutions concernant le financement de l'infrastructure durable pour les petites municipalités rurales
- 6.5.4** Conservation de la Nation Sud, procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, 18 avril 2024
- 6.5.6** Ville de Cochrane, résolution concernant un retour à la conférence combinée de la ROMA et de l'OGRA.
- 6.5.7** Ville de Belleville, Résolution à l'appui des médecins de famille
- 6.5.8** Municipalité de Mattawan, Résolution concernant la possession, l'élevage et l'utilisation d'animaux sauvages non indigènes (" exotiques ") et les permis de zoos.
- 6.5.9** Résolutions concernant l'augmentation du financement des bibliothèques et des musées

Résolution :262-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que les items suivants, tels que présenté sous la catégorie items par consentement à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 24 juin 2024 soient reçus et adoptés :

- **6.1.1** Résolution pour adopter les procès-verbaux des réunions de Conseil suivantes :
 - Réunion de Conseil ordinaire tenue le 3 juin 2024
 - Réunion de Conseil extraordinaire tenue le 13 juin 2024
- **6.3.1** Résolution pour recevoir le rapport statistique sur les permis de construction pour le mois de mai 2024
- **6.3.2** Résolution pour recevoir le rapport du Surintendant du drainage pour le mois de mai 2024
- **6.3.3** Résolution pour approuver la demande du propriétaire, sur une partie du Lot 9, Concession 9, dans l'ancien Canton de Calédonia, pour l'entretien du drain municipal McLeod Creek, conformément à l'article 74 de la Loi sur le drainage de l'Ontario.
- **6.3.4** Résolution pour approuver une exemption au règlement sur le bruit, à l'adresse indiquée dans la demande de Penny Collier pour la période suivante :
 - **Commençant le 13 juillet 2024 à 14h00 et se terminant le 14 juillet 2024 à minuit.**
- **6.3.5** Résolution pour approuver une exemption au règlement sur le bruit, à l'adresse indiquée dans la demande de Paul Sauvé pour la période suivante :
 - **Commençant le 20 juillet 2024 à 14h00 et se terminant le 21 juillet 2024 à 1h00 a.m.**

- **6.3.6** Résolution pour approuver une exemption au règlement sur le bruit, à l'adresse indiquée dans la demande de Chantal Brisson pour la période suivante :
 - **Commençant le 27 juillet 2024 à 22h00 et se terminant le 28 juillet 2024 à 1h00 a.m.**
- **6.4** Résolution pour approuver les comptes payables, jusqu'au 30 juin mai 2024, pièce justificative 10, au montant total de : **6 155 682,48 \$**
- **6.5** Résolution pour recevoir toutes correspondances énumérées sous l'item 6.5, sauf item 6.5.5

Item retire des items par consentement

6.5.5 Conservation de la Nation Sud, note de service concernant la cartographie des zones humides, Règlement de l'Ontario 41/24

Fermeture pour une réunion publique de zonage

Résolution :263-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 17h45 pour une réunion publique de zonage.

Adoptée

Réouverture après la réunion publique de zonage

Résolution :266-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que l'assemblée du Conseil soit rouverte à 17h53

Adoptée

7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

7.1 Nadia Knebel, Trésorière

7.1.1 Rapport F-15-2024, Processus de planification budgétaire

Résolution :267-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport F-15-2024 concernant le processus de planification budgétaire pour 2025;

Qu'il soit également résolu que les dates suivantes soient approuvées pour des réunions publiques telles que présentées dans le rapport, et ajoutées au calendrier des réunions :

- 16 septembre 2024, réunion publique pour les présentations de demandes des résidents
- 21 octobre 2024, soumission du budget préliminaire
- 6 et 7 novembre 2024, réunions publiques de Conseil pour délibération

Adoptée

7.1.2 Finalisation et signature des États financiers consolidés 2023

Résolution :268-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Marjorie Drolet

Attendu que l'ébauche des états financiers consolidés audités pour l'année 2023 a été présenté au Conseil à sa réunion du 27 mai 2024;

Et attendu que le Conseil n'a eu aucune question sur ledit rapport et que les vérificateurs n'ont apportés aucun changement au dit rapport;

Par conséquent, qu'il soit résolu le Conseil reçoive l'ébauche des états financiers tel que présentée à la réunion du conseil du 27 mai 2024 et approuve le rapport final des états financiers 2023 tel que soumis par les vérificateurs.

Qu'il soit aussi résolu que le conseil approuve la signature des états consolidés de la situation financière de 2023 pour la Corporation de la Municipalité de La Nation par le Maire et la Greffière en date du 4 juin 2024.

Adoptée

7.2 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts

7.2.1 Rapport WS-10-2024, Plan directeur de l'eau potable pour Limoges

Résolution :269-2024

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport WS-10-2024 et approuve l'attribution du contrat pour la préparation du plan directeur de l'eau pour le village de Limoges à EXP Services Inc. pour un montant total de 101 743,56\$.

Qu'il soit également résolu que le Conseil autorise le Maire et la Greffière à signer ladite entente.

Adoptée

7.3 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

7.3.1 Rapport ZBL-7-2023-3, modification au règlement de zonage 113-119 rue Ottawa

7.4 Aimée Roy, Greffière

7.4.1 Rapport CL-12-2024, Service de célébration de mariage

Résolution :270-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve les recommandations telles que présentées par la Greffière dans le rapport CL-12-2024.

Adoptée

7.5 Pierre Leroux, DG

7.5.1 Rapport CAO-03-2024, nouveau règlement sur les procédures du Conseil

7.6 Marc Legault, Directeur des travaux publics

7.6.1 Rapport TP-10-2024 Défrichage pour le projet Innovation phase 2

Résolution :271-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve les recommandations telles que présentées dans le rapport TP-10-2024 portant sur le défrichage de la phase 2 Innovation.

Adoptée

8. Avis de motion proposées

9. Affaires découlant des réunions précédentes

10. Délégations

10.1 Sentier Récréatif de Prescott-Russell

11. Règlements municipaux

11.1 Règlement #20-2024 pour adopter le rapport de l'ingénieur pour le Drain municipal Ranger conformément à la Section 78(1) de la Loi sur le drainage de l'Ontario, **troisième lecture**

11.2 Règlement #75-2024 pour adopter le rapport de l'ingénieur pour le Drain Municipal Cross Creek, conformément à la Section 78(5) de La Loi sur le drainage de l'Ontario, **troisième lecture**

Résolution :272-2024**Proposée par:** Alain Mainville**Appuyée par:** Danik Forgues

Qu'il soit résolu que les règlements suivants, soient lus en troisième lecture et adoptés, tels que présentés à l'ordre du jour du 24 juin 2024 :

- **Règlement #20-2024** pour adopter le rapport de l'ingénieur pour le Drain municipal Ranger conformément à la Section 78(1) de la Loi sur le drainage de l'Ontario
- **Règlement #75-2024** pour adopter le rapport de l'ingénieur pour le Drain Municipal Cross Creek, conformément à la Section 78(5) de la Loi sur le drainage de l'Ontario

Adoptée

- 11.3** Règlement #37-2024 modification au règlement de zonage #2-2006, 113 et 119 Ottawa Street
- 11.4** Règlement #81-2024 pour nommer un ingénieur pour l'examen de la zone nécessitant un drain et préparer un rapport conformément à la Section 8 de la Loi sur le drainage de l'Ontario
- 11.5** Règlement #91-2024 Règlement pour régir les procédures du Conseil et abroger le règlement #19-2024
- 11.6** Règlement #92-2024 pour nommer **Danik Forgues** comme Maire par intérim pour le mandat du Conseil actuel
- 11.7** Règlement #94-2024, modification au règlement de zonage, partie de lot 26, Concession 2, ancien Cambridge
- 11.8** Règlement #95-2024, modification au règlement de zonage, partie de lot 30, Concession 6, ancien Cambridge
- 11.9** Règlement #96-2024, modification au règlement de zonage, partie de lot 27, Concession 10, ancien Cambridge
- 11.10** Règlement #97-2024, Contrôle de partie de lot, rue Cypress
- 11.11** Règlement #98-2024, pour conclure un accord avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada
- 11.12** Règlement #99-2024 Frais de célébration de mariage et délégation
- 11.13** Règlement #100-2024 Nomination au Tribunal de contrôle des animaux

Résolution :273-2024**Proposée par:** Alain Mainville

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que les règlements ci-dessous, tels que décrits à l'ordre du jour le 24 juin 2024, soit lu et adopté en première, deuxième, et troisième lecture :

- **Règlement #37-2024** modification au règlement de zonage #2-2006, 113 et 119 Ottawa Street
- **Règlement #81-2024** pour nommer un ingénieur pour l'examen de la zone nécessitant un drain et préparer un rapport conformément à la Section 8 de la Loi sur le drainage de l'Ontario
- **Règlement #91-2024** Règlement pour régir les procédures du Conseil et abroger le règlement #19-2024
- **Règlement #92-2024** pour nommer **Danik Forgues** comme Maire par intérim pour le mandat du Conseil actuel
- **Règlement #94-2024**, modification au règlement de zonage, partie de lot 26, Concession 2, ancien Cambridge
- **Règlement #95-2024**, modification au règlement de zonage, partie de lot 30, Concession 6, ancien Cambridge
- **Règlement #96-2024**, modification au règlement de zonage, partie de lot 27, Concession 10, ancien Cambridge
- **Règlement #97-2024**, Contrôle de partie de lot, rue Cypress
- **Règlement #98-2024**, pour conclure un accord avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada
- **Règlement #99-2024** Frais de célébration de mariage et délégation
- **Règlement #100-2024** Nomination au Tribunal de contrôle des animaux

Adoptée

12. Autres

12.1 Demande « Fun Run », Comité de la journée familiale de Boboul

Résolution :274-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande du Comité de la Journée Familiale Boboul leur permettant d'organiser leur activité « Fun Run : » le 18 août 2024 commençant à 11h00 a.m. selon l'itinéraire indiqué dans la demande soumise au Conseil le 24 juin 2024.

Qu'il soit résolu que la municipalité de La Nation n'assume aucune responsabilité pour les réclamations et/ou poursuites éventuelles résultant de ces activités.

Adoptée

13. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution :275-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le règlement no 102-2024, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 24 juin 2024, soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

19. Ajournement

Résolution :276-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **18h54**

Adoptée